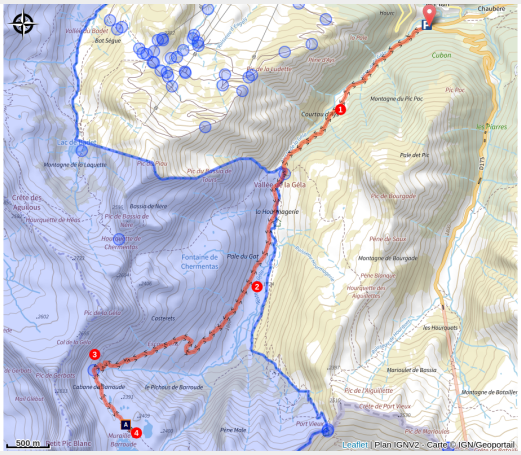
RANDO - Cirque de Barroude



(Cirque de Barroude)



Au cœur de jolis pâturages dans la paisible vallée de la Géla et de paysages montagnards majestueux, le cirque de Barroude et ses lacs vous émerveilleront.

Ce territoire situé quasiment à la frontière espagnole fait partie du parc national des Pyrénées : il permet de mettre en lumière la collaboration du parc national des Pyrénées en France et du parc national d'Ordesa y Monte Perdido en Espagne.
Les objectifs principaux étant de protéger la nature, les paysages et les sites, de mettre le patrimoine parc à disposition du public par des équipements et de contribuer au développement durable (appui aux activités traditionnelles, à la qualité des sites et des villages...).

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 6 h 30

Longueur : 16.6 km

Dénivelé positif : 1019 m

Difficulté : Difficile

Échelle de cotation :
- Technicité : 4 - Assez difficile
- Risque : 4 - Assez difficile
- Effort : 5 - Difficile

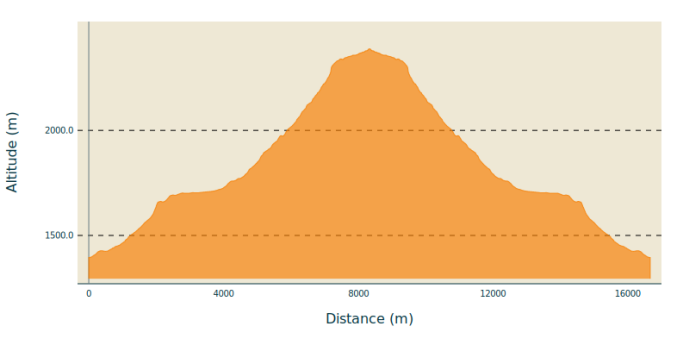
Type : Aller-retour

Thèmes : Eaux et rivières, Faune, Flore

Itinéraire

Départ : Route d'Espagne D118, première épingle après l'église des Templiers
Arrivée : Route d'Espagne D118, première épingle après l'église des Templiers
Balisage : PR
Communes : 1. Aragnouet

Profil altimétrique

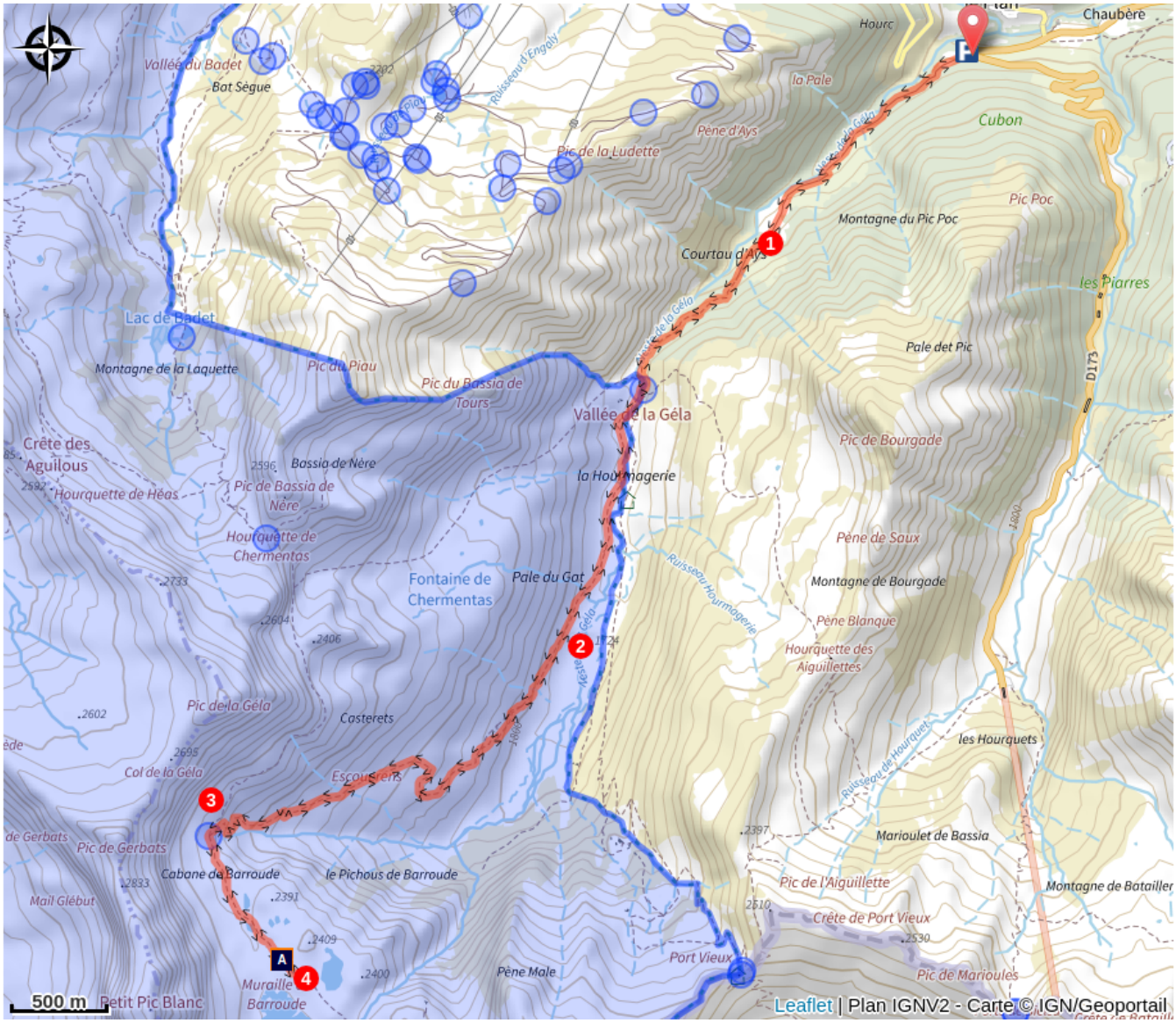


Altitude min 1394 m Altitude max 2388 m

1. Au départ du 1er lacet sur la route d'Espagne, prendre le chemin des gorges de la Géla. Après environ 1h, la vallée s'ouvre sur de grandes estives. Traverser une passerelle à droite et suivre le chemin à plat.
2. Dépasser les cabanes ; le sentier s'élève régulièrement puis par des lacets dans des pelouses d'altitude.
3. Le terrain devient essentiellement minéral. Un ressaut raide rocheux permet de se rétablir sur le plateau des lacs au pied de l'imposante muraille de Barroude.
4. Traverser le plateau jusqu'au lac principal de Barroude (2355m). Le retour se déroule sur le même itinéraire.

La réglementation du Parc national évolue - règlementation et bons gestes activités aquatiques et nautiques

Sur votre route...



Lacs de Barroude (A)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour.
Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite, la baignade est interdite et le bivouac est réglementé.



Itinéraire estival

Accessible hors période d'enneigement. La montagne vit et évolue : informez-vous et avancez prudemment.

Zone pastorale

Cet itinéraire se situe dans une zone pastorale. Vous êtes donc sur le territoire des troupeaux de vaches et de brebis, et pas l'inverse. Pour rappel, vous devez garder vos distances avec les troupeaux et votre chien doit être tenu en laisse. Une signalétique rappelle la conduite à tenir dans ces zones.

Recommandations

A savoir :

Chiens interdits (Zone Parc National) : Admis en laisse jusqu'aux cabanes de la Géla - rive droite de la rivière - ne pas traverser le cours d'eau situé en zone coeur Parc National des Pyrénées.

Baignade interdite pour éviter l'impact et dérangement du biotope fragile.
Nouvelle règlementation Parc National des Pyrénées & Réserve Néouvielle bons gestes et réflexes à adopter lacs et cours d'eau. (2026)

Période de praticabilité :

Itinéraire praticable de juin à octobre.

Matériel

Le terrain et les conditions climatiques peuvent évoluer rapidement et exigent un équipement adapté :

Chaussures adaptées avec semelle épaisse crantée.
Prendre minimum 1 litre1/2 d'eau (conseil sécurité montagne : mini 1/2 litre d'eau/heure de marche).
Réserve alimentaire, vêtement imperméable, + polaire, gants, bonnet.
Lunette, écran total indice 50, casquette, sifflet.
Téléphone + batterie externe, mini trousse secours.
Carte IGN TOP 25 " 1748 ET "Néouvielle - Vallée d'Aure - Parc National des Pyrénées.

Comment venir ?

Accès routier

Emprunter la D118 puis à l'église des Templiers continuer sur la D173 jusqu'au 1er lacet sur la route d'Espagne. Parking avec peu de places.

Parking conseillé

Parking route d'Espagne D118, première épingle après l'église des Templiers

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : Contact

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : Réglementation du Parc national des Pyrénées

Le décret instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie …
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade …
- interdites : chasse, feu, chien, vélo …

Au-delà de la règlementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

OT de Piau
2 chemin des Myrtilles, 65170
ARAGNOUET

infos@piau-engaly.com
Tel : 05 62 39 61 69
https://piau-engaly.com/fr



Sur votre route...



Lacs de Barroude (A)

Un balcon d’altitude au cœur d’un amphithéâtre minéral, au départ d’Aragnouet ou de Piau-Engaly.
Perchés à plus de 2 300 mètres, les lacs de Barroude s’offrent comme une récompense majestueuse aux randonneurs qui empruntent le sentier depuis la vallée de la Géla, dans la commune d’Aragnouet.

Encadrés par les falaises imposantes du cirque de Barroude et tout proches de la frontière espagnole, ces lacs cristallins offrent l’un des plus beaux panoramas des Hautes-Pyrénées. En toile de fond, les pics frontaliers et, plus loin, la station de Piau-Engaly qui veille sur le territoire.

Une randonnée incontournable pour les amoureux de haute montagne sauvage, à découvrir lors d’un séjour dans la vallée d’Aure ou autour de Piau-Engaly.

Un lieu à vivre, à ressentir, à contempler.

Attribution : Lacs de Barroude - Piau Engaly